

LA PART DE L'AVOCAT DANS LA PRÉSERVATION ET L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT

GUIDE PRATIQUE

Le Conseil national des barreaux et
le Groupe de travail Droit de l'environnement
vous invitent à découvrir son

GUIDE PRATIQUE

LA PART DE L'AVOCAT DANS LA PRÉServation ET L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT

Le groupe de travail « Droit de l'environnement » met à la disposition des confrères et consœurs un guide, rédigé en interprofessionnalité, destiné à les accompagner dans le paysage institutionnel et procédural complexe et transversal du droit de l'environnement. Par ce guide, premier du genre, le CNB entend accompagner les avocats français pour les aider à devenir des acteurs de la transition écologique et renforcer leur expertise dans l'accompagnement des clients en matière environnementale.

Découvrez
dès maintenant
ce guide en scannant
le QR code